



CONSEIL DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Réunion Plénière du CVA du 06/09/2022

Présents :

Elues

Nathalie Lana, Adjointe déléguée à la vie associative
Céline Hedhuin, Conseillère municipale missionnée à la relation avec les comités des fêtes de quartier

SMRVA :

Fabrice Tarrit, Directeur de la Direction Citoyenneté, Politique de la ville et Vie des quartiers
Lucile Le Fèvre, responsable du pôle développement du SMRVA

Associations

AFMM : Aminata Drame
AMUTC : Frédéric Marion
APECEK : Patrick Chaize
ASOM : Abdou Rahamane Ahmed
Ass du Rock : Barbara Erickson
Bouq'Lib : Anne Dunoyer
Cap Santé : Nadia Annabi
Comité des Fêtes et d'Animations Ramenas Léo Lagrange : Virginie Hedhuin
DDEN : Claudine Picard
Handicap Ensemble : Michel Podgourski
La Maison des Femmes : Roselyne Rollier
La Maison ouverte : Claire Nicolas
MAP : Gilles Lambert
Papa Poule : Rafik el Chawarby
Renc'art au Méliès : Marie Jeanne Moussard, Gérard Boumghar
UCL-FCPE : Nathalie Baneux

Excusés :

Associations :

Enfants Village Afrique
Improseine

SMRVA :

Camille Gaudry, Directrice adjointe de la Direction Citoyenneté, Politique de la ville et Vie des quartiers

Table des matières

I Présentation de Lucile Le Fèvre	2
II JAM 2022	2
III Evolution du CVA	2
IV Points divers	5

I Présentation de Lucile Le Fèvre

Lucile Le Fèvre remplace Quentin Foucal au poste de responsable du pôle développement du SMRVA, depuis hier (05/09/2022).

Elle a été cadre associatif à l'AFEV, association dont l'objectif est d'amener la jeunesse à devenir « le premier acteur de la lutte contre les inégalités ».

Elle est très heureuse d'intégrer l'équipe du SMRVA.

II JAM 2022

Fabrice Tarrit explique que, Fabien Mozon étant de retour, le service a pu se mobiliser pour être dans les temps.

Tous les besoins logistiques ont été demandés.

Tous les stands seront regroupés sur la Place Jean Jaurès.

L'installation de 190 stands est possible. Pour l'instant, le SMRVA a 170 confirmations.

Il y aura 15 stands de restauration pour 15 demandes.

Nous sommes à un taux de 80% de reconduction.

Beaucoup de propositions ont été déposées pour passer sur la scène. Le programme sera présenté quand il sera finalisé.

La communication officielle pour annoncer la JAM a été lancée sur le site de la ville et les réseaux sociaux.

Le visuel de l'affiche est créé. Comme nous le souhaitons, c'est le même que l'année dernière avec un changement de couleur et d'images.

Le plan de la JAM n'est pas encore finalisé. Cependant, Fabrice Tarrit indique que le plan se présentera comme l'année dernière avec une répartition par thèmes.

Il propose de mener une réflexion plus profonde sur la répartition des thèmes pour l'année prochaine.

Il indique qu'une réunion de présentation devrait avoir lieu le lundi 19 septembre.

Les associations du CVA font alors une proposition d'aide pour l'organisation de cette réunion.

Une association souhaite que les stands soient numérotés sur le plan, afin que les gens retrouvent les associations qu'elles recherchent.

Fabrice Tarrit indique qu'il verra avec Fabien Mozon, si cela est possible, sinon cela sera comme l'année dernière.

Il indique également que cette année, comme il n'y aura pas de barrières, l'entrée dans la JAM s'effectuera de partout.

Des associations s'inquiètent de ne pas avoir reçu la confirmation pour participer à cette JAM.

Fabrice Tarrit indique que les réponses vont être bientôt envoyées aux associations.

III Evolution du CVA

FRédéric Marion rappelle la démarche pour arriver à ces propositions, qui sont jointes en annexe.

Lors du Forum des Associations, les associations présentes ont été invitées à répondre sur des feuilles de couleur sur trois questions :

1°) CVA une Instance consultative => Comment renforcer cette consultation ? Ce qui doit être soumis à consultation et comment ?

2°) La Représentativité du CVA => Pouvons-nous représenter toutes les associations ? Si oui, comment renforcer cette représentativité ?

3°) L'inter associatif => Comment peut-on le vivre ? Avec qui ?

Les feuilles ont été ramassées, puis les réponses saisies par Nathalie Baneux et Patrick Chaize. Toutes les feuilles sont à la disposition de qui souhaite les consulter.

Un tableau récapitulatif a alors été élaboré. FRédéric a ensuite trié ce tableau en reclassant les réponses des associations dans les thèmes de réflexion proposés. Certaines réponses peuvent être mal classées ou en double, en fonction de mauvais pointage ou parce qu'elles répondaient à plusieurs thèmes. Ce tableau est en annexe de ce CR.

Ensuite, deux réunions associatives ont été organisées au mois d'août pour réfléchir aux évolutions demandées par les associations. (N.D.R. : Pour des facilités de lecture du CR, j'appellerai les associations présentes lors de ces deux réunions, le Groupe de Travail, soit GT dans la suite du CR. De plus, quand une

association du GT prendra la parole, elle sera indiquée comme GT).
Les réflexions du GT ont permis l'élaboration de ces propositions, jointes en annexe à ce CR.

Nathalie Lana s'interroge sur la méthodologie utilisée par le GT pour arriver à ces propositions, pour déduire la substantifique moelle des réponses des associations présentes au Forum.

Nathalie Baneux réexplique la démarche et répond que toutes les idées viennent des associations du forum.
Elle précise que depuis le mois d'août, aucun retour d'autres associations du CVA sur le document n'a eu lieu.

A la demande de Nathalie Lana de savoir si ce document de propositions est figé, Nathalie Baneux répond que non, car les propositions peuvent encore évoluer.

Nathalie Lana souhaite que chacun puisse s'exprimer sur le document.
Ensuite, il conviendrait de se donner un calendrier pour travailler les propositions, y compris de faisabilité et de moyens.

Le GT explique que ce document n'est que la remontée générale des différentes feuilles. Il n'y a pas eu de votes, ou de décisions actées quant aux propositions.
Cependant, le GT insiste sur le fait que les associations qui se sont exprimées durant le Forum font une confusion flagrante entre le CVA, la MAIC et le SMRVA. Donc, il faut travailler avec le SMRVA sur ces propositions.

Nathalie Lana fait remarquer l'importance de compter le nombre de fois qu'une remarque revient sur les feuilles, car cela lui paraît important pour savoir l'importance de la demande.
Le GT répond qu'il est possible de faire un tel comptage. Il faudrait reprendre toutes les feuilles et recompter les réponses, ce qui est un gros travail de recensement. Par ailleurs, les réponses étant mélangées, cela rendrait souvent le comptage compliqué.

Nathalie Lana fait remarquer que les propositions sont de plusieurs ordres. Certaines entrent dans les prérogatives de la MAIC. Donc, cela est complexe à définir et à déterminer.
Il existe bien un Observatoire de la vie associative, mais il n'est plus à jour.
Aujourd'hui, elle n'est pas en capacité de dire si les missions vont perdurer avec les nouveaux responsables.
Elle veut profiter des nouvelles arrivées pour voir ce qu'elles auraient à proposer.
L'accompagnement du CVA était très fort avec les anciens responsables de la MAIC.
Elle revient sur le problème de la méthode, car il manque des statistiques.

LE GT répond qu'il est vraiment difficile de faire des statistiques sur les réponses des associations. En effet, les questions étaient ouvertes. Les associations répondaient ce qui leur venait. Elles n'étaient pas dirigées. Ce n'était pas un QCM avec des réponses fixées, qui là, pouvait permettre de faire un réel comptage et des statistiques.
Cependant, il est peut-être possible de créer un tel sondage.
Mais, comment sensibilise-t-on toutes les associations pour répondre aux sondages et participer aux réunions importantes ?
D'où l'importance de la sensibilisation avec le journal de la ville pour faire découvrir les instances consultatives de la ville, comme le CVA.

Fabrice Tarrit indique que le travail des propositions est à lisser, car le service est en reconstruction. Le service ne peut pas tout faire.
Il propose de faire des mémorandums (ou mémo), des listes d'actions pour le prochain CVA.

Une association trouve ce travail super, car c'est une belle expression des associations. Les associations sont très attachées au lien entre associations et la Ville.
Ce document a le mérite de donner une image du rapport de ce que les associations se font comme image de leur place dans la Ville.
C'est un véritable outil de travail pour le CVA pour en sortir des propositions faisables et à présenter au prochain Forum. Mais, c'est également un document de réflexion pour la Ville, pour les élus, le Maire et les services.
Cela faisait longtemps que le CVA n'avait pas produit un document d'une telle qualité.

Le GT ajoute que, dans toutes les feuilles remplies par les associations durant le Forum, on sentait un vrai besoin d'informations, de liens.

Le GT précise que nous avons quatre mois pour finaliser le document pour présenter les évolutions lors de la prochaine AG au Forum.

Nathalie Lana indique qu'elle va faire un cadre de réponse Elus et Services. Certaines des propositions qui sont faites, sont des choses qui devraient déjà être mises en œuvre. Elle a la volonté que le CVA profite de cette rentrée pour avoir des rencontres avec le SMRVA.

Fabrice Tarrit mentionne qu'il ne faut pas attendre pour relancer les P'tits Déj avec Lucille Le Fèvre. Par ailleurs, il va élaborer une réponse en triant ce qui demande des moyens, ce qui relève des services,...

Céline Hedhuin explique que certaines choses demandent en effet des réponses de la Ville. Cependant, la création du logoscope devrait pouvoir se faire rapidement.

Une association propose de relancer la commission « Immobilier » pour visiter les locaux et voir ce qui ne va pas dans les salles. Mais, si le rapport fini au fond d'un tiroir, cela n'a pas d'intérêt.

Céline Hedhuin explique que tous les bâtiments recevant du public font l'objet d'une visite tous les 3 à 5 ans de la commission Sécurité et Accessibilité pour contrôler les ouvertures, les extincteurs,...

Une association rétorque que ces visites n'ont pas lieu dans les écoles. Certaines écoles ne sont pas entièrement aux normes. Elles devraient être fermées, mais le Maire n'accuse pas réception des rapports expliquant les dysfonctionnements. Il y a plein de choses qui ne fonctionnent pas.

Céline Hedhuin répond qu'elle ne sait pas pour les écoles, mais confirme que les locaux associatifs sont surveillés.

Une association insiste sur le fait que le fond de ce document doit permettre une mutation du CVA d'instance consultative à instance de co-construction. Certes, l'élue à la Vie Associative (N.D.R. : Nathalie Lana) va amener le cadrage, mais ce document est le cœur de la mutation du CVA. Les associations du CVA ne souhaitent plus être une chambre d'enregistrement, mais un véritable acteur avec la Ville.

Une association reconnaît que ce document est très intéressant, car il donne la base du travail. Cependant, il faut examiner les propositions dans l'intelligence et dans le lien social, notamment avec la Ville.

Nathalie Lana ne comprend pas ce qu'est la co-construction souhaitée par les associations. Elle s'interroge sur et pour quels projets ?

Le GT répond par le « construire ensemble ».

Nathalie Lana exprime son souhait que le CVA se saisisse de la problématique avec la loi contre le séparatisme (N.D.R. : https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_confortant_le_respect_des_principes_de_la_R%C3%A9publique), qui impose un contrôle des associations, notamment via le pacte d'engagement républicain. Elle considère cette loi comme un déni de démocratie. Elle souhaiterait que le CVA lance un débat sur cette loi. Quelle est la place des associations vis à vis de l'Etat ? Les associations compensent le service public. Par ailleurs, Nathalie Lana trouve que dans cette proposition de co-construction, il manque une idée de ce qu'on co-construit.

Le GT répond qu'il existe des pistes dans le document concernant les modalités et objets de la co-construction. Le document permet d'entrevoir des possibilités. Certes, ce document est une compilation des feuilles récoltées lors du Forum, mais il faut faire des commissions par thèmes pour l'affiner.

Une association explique que les associations ne sont pas vraiment intéressées par la loi contre le séparatisme. « Elles ont le nez dans le guidon ». Les associations parlaient du terrain dans les feuilles. C'est pourquoi, le GT a proposé de délocaliser les réunions du CVA (comme les P'tits Déj) pour se rapprocher d'elles. Actuellement, il manque le lien entre le CVA et les élus et le lien avec le territoire.

Nathalie Lana explique que c'est pourtant le rôle du CVA d'alerter sur les dangers de cette loi.

Une association approuve, mais reconnaît que les associations ne s'intéressent pas à cette loi. Le CVA a essayé de faire bouger les associations lors de la suppression des contrats aidés, mais aucune association n'a suivi. Les associations veulent d'abord s'occuper de leur vie sur le terrain.

Une association trouve que c'est plutôt le rôle des élus d'amener les associations à réfléchir sur la loi. Elle revient sur le document et indique qu'il faut reprendre ce qui peut se faire rapidement et ce qui doit être fait dans une réflexion plus longue. Ensuite, il faut voir ce qu'on peut améliorer pour sensibiliser les associations à des problèmes plus « politiques ».

Une association explique que les associations du CVA veulent co-construire la vie associative. Elles ne sont pas là pour faire de la politique. Elles veulent réfléchir à la mutualisation, aux activités, à des réunions dans les quartiers,...

Fabrice Tarrit évoque les différents degrés de propositions dans ce document.

Il explique qu'un des principaux enjeux est de rebâtir la relation de travail avec le service. Il faut reconstruire le cadre de confiance. Mais, il précise qu'il sera difficile que le CVA ait un rôle décisionnel, notamment sur le budget et les subventions pour les associations, qui est une prérogative des élus.

Il propose de relancer rapidement les P'tit Déj, et d'en organiser un pour la rentrée.

Il revient sur l'organisation de la JAM en indiquant qu'il reconnaît que cette année, la JAM a été peu organisée avec le CVA, notamment le plan, en raison des contraintes du SMRVA. Fabien Mozon a effectué un gros travail et il est en relation avec tous les services techniques.

Après la JAM, il conviendra de faire un bilan, et voir comment faire évoluer l'organisation, notamment en co-construisant le plan et les thématiques de placement des associations.

Le GT espère qu'il n'y aura pas différents niveaux de co-construction qui limiterait justement cette co-construction.

Une association reconnaît que Fabien Mozon a effectué un gros travail d'organisation. Cependant, elle regrette justement que le SMRVA n'ait pas fait appel aux associations pour « filer un coup de main ».

A une interrogation d'une association, qui espère qu'elle pourra donner son retour sur le cadrage d'ici fin septembre, Nathalie Lana répond qu'elle le donnera dès que possible.

Fabrice Tarrit propose que le mémorandum soit présenté par le nouveau CVA après les élections à la prochaine AG.

Le GT répond qu'il serait au contraire souhaitable que ce mémorandum soit présenté avant les élections, afin que les associations sachent pourquoi elles souhaitent se présenter pour intégrer le CVA. Le GT ne souhaite plus avoir des associations qui se présentent pour le principe ou parce qu'on leur a un peu forcé la main ou pour la carte de visite. Le GT souhaite des associations qui veulent développer la vie associative montreuilloise au sein du CVA.

Fabrice Tarrit propose la réunion d'un petit groupe après la JAM avec le service pour commencer la réflexion sur ce document. Par ailleurs, il propose également la constitution d'un petit groupe avec Lucile Le Fèvre et Eric Coco pour organiser les prochains P'tits Déj.

Ces propositions sont bien sûr acceptées par les associations.

Lucile Le Fèvre indique qu'elle se tient à la disposition des associations pour les prochains P'tits Déj. Par ailleurs, elle demande la possibilité de recevoir le compte-rendu de cette réunion, afin de le compléter. FRédéric accepte bien sûr cette dernière demande.

IV Points divers

Une association s'inquiète, car elle n'a pas encore reçu de réponse sur une demande de prêt de salles.

Fabrice Tarrit explique que le service travaille sur le planning d'affectation des salles à l'année. Les associations, qui demandent les mêmes créneaux dans les mêmes salles que les années précédentes, ont reçu une confirmation. Par contre, les demandes de nouveaux créneaux ou de nouvelles salles sont en cours de traitement.

Quant aux demandes ponctuelles de salles, elles sont traitées au jour le jour quand elles respectent le délai de demande (10 jours) et les critères de demande.

FRédéric indique, que suite à sa demande après la dernière réunion du CVA (celle de juillet 2022), il a bien reçu la liste des associations référencées sur la liste de diffusion cva@montreuil.fr, et en remercie Camille Gaudry. Cependant, cette liste n'est plus à jour.

Lucile le Fèvre propose de la mettre à jour avec les Co-présidents.

Lucile Le Fèvre remercie les associations pour son accueil lors de cette première réunion. Elle souhaite accompagner les associations dans la démarche de co-construction.

Fin de la réunion à 21h10

La date de la prochaine Plénière reste à fixer.